
Limited Lifetime Warranty:

MODEL NO: Lux JLS550BI-LP & JLS550BI-NG

Jackson Grills Inc. warrants the following materials and workmanship to be free of defects for as long as you own the grill subject to the conditions below:

10 year plus 5 Warranty: (from date of purchase); Jackson Grills will replace (at our option), any defective stainless steel burner for the first 10 years. From 11-15 years, Jackson Grills will provide 50% of the current retail price of the stainless steel burner.

First 5 years: (from date of purchase); Jackson Grills will replace or repair (at our option), any defective part in the list below, at no charge. From **6 years to lifetime**, any defective part in the list below will be replaced or repaired (at our option) at 50% of the current retail price:

- Stainless steel inner & outer hood
- Warming Shelf
- Outer pedestal system
- Stainless steel handle
- Firebox
- Flame diffusers
- Stainless steel cooking grids
- Rotisserie burner

2 Year Warranty: (from date of purchase); Jackson Grills will replace or repair (at our option), any defective part from the list below, at no charge.

- Natural Gas Regulator
- Thermometer
- Gas valves
- Knobs & fasteners
- Igniter and electrode
- Accessory parts (excluding covers)

NOTE: Grill covers are NOT WARRANTED

Limited Warranty Subject to the following Conditions & Limitations:

(NOTE: Shipping and Labor Charges are NOT covered)

- The bill of sale and proof of original ownership and serial number will be required in order to claim warranty from your authorized dealer. The warranty registration card must be returned within 30 days to register your warranty.
- This factory warranty is non-transferable and may not be extended under any circumstances.
- Jackson Grills Inc. warrants its products to the original purchaser only (NO EXCEPTIONS). Not for commercial use.
- This Limited Warranty does not cover any damage caused by misuse, lack of maintenance, hostile environments, accident, alterations, abuse or neglect, including scratches, dents, corrosion, or discoloring by heat (all stainless steel will discolor), and abrasive or chemical damage resulting from use of harsh cleaners.
- Should deterioration occur to the point of non-performance within the duration of the warranted coverage, a replacement will be provided in the first year only. This warranty extends to the repair or replacement of warranted parts that are defective in materials or workmanship provided that the product has been operated in accordance with the operation instructions and under normal conditions.
- After the first year Jackson Grills Inc. reserves the right to fully disengage all obligations with respect to this Limited Warranty by refunding the original warranted purchaser the original wholesale price of the warranted parts.
- A licensed, authorized, service technician or contractor must install the gas grill.
- Genuine Jackson parts must always be used; use of parts supplied by other manufacturers will nullify the warranty.
- The installation must be done in accordance with the installation procedures described in the included owner's manual.
- Jackson Grills Inc. or its parties will not be responsible for the installation, labor or any other costs or expenses related to the refitting of the warranted part, and such expenses are not covered by this warranty.
- Notwithstanding any provision contained in this Limited Warranty, Jackson Grills Inc. responsibility under this warranty is defined as above and it shall not in any event extend to any incidental, consequential, or indirect damages.
- Jackson Grills Inc. neither assumes, nor authorizes any third party to assume, on its behalf, any other liabilities with respect to the sale of this product.
- Jackson Grills Inc. reserves the right to inspect any parts prior to approving warranty claim.
- Jackson Grills or its representatives shall not be liable for ANY shipping charges, labor charges or duties.

Garantie à vie limitée :

MODÈLE N° : Lux JLS550BI-LP et JLS550BI-NG

Jackson Grills Inc. garantit que les items suivants sont exempts de tout défaut de pièces et/ou de fabrication, tant et aussi longtemps que vous êtes propriétaire du barbecue, et ce sous réserve des conditions suivantes :

Garantie de 10 années plus 5 : (À partir de la date d'achat); Jackson Grills remplacera (à sa discrétion), tout brûleur en acier inoxydable défectueux pendant les 10 premières années. De la 11^{ème} à la 15^{ème} année, Jackson Grills paiera 50 % du prix de détail courant du brûleur en acier inoxydable.

Les 5 premières années : (À partir de la date d'achat) Jackson Grills remplacera ou réparera (à sa discrétion) toute pièce défectueuse indiquée dans la liste ci-dessous, sans frais. À compter de la 6^{ème} année et pendant toute la durée de vie de l'unité, toute pièce défectueuse indiquée dans la liste ci-dessous sera réparée ou remplacée (à la discrétion de Jackson Grills) à concurrence de 50 % du prix de vente courant :

- Couvercle intérieur et extérieur en acier inoxydable

Garantie limitée sujette aux conditions et limitations suivantes :

(REMARQUE : Les frais d'expédition et de main-d'œuvre NE sont PAS couverts.)

- La facture ou une preuve d'achat du propriétaire initial, ainsi que le numéro de série, seront exigés lors d'une réclamation de garantie auprès de votre détaillant autorisé. La carte d'enregistrement de garantie doit être retournée dans un délai de 30 jours, pour enregistrer votre garantie.
- Cette garantie d'usine est non transférable et ne peut être prolongée en aucun cas.
- Jackson Grills Inc. garantit ses produits à l'acheteur initial seulement (SANS EXCEPTION). Pas pour usage commercial.
- Cette garantie limitée ne couvre pas les dommages causés par une mauvaise utilisation, un manque d'entretien, des environnements hostiles, un accident, des altérations, des abus ou de la négligence, y compris les rayures, les bosses, la corrosion, la décoloration par la chaleur (tous les matériaux en acier inoxydable se décolorent), et des dommages abrasifs ou chimiques résultant de l'utilisation des nettoyeurs agressifs.
- Dans le cas d'une détérioration de pièces causant un mauvais fonctionnement pendant la période couverte par la garantie, un remplacement de ces pièces sera effectué, au cours de la première année seulement. Cette garantie couvre la réparation ou le remplacement des pièces garanties dont les matériaux ou la fabrication sont défectueux, pourvu que le produit ait été utilisé conformément aux instructions d'utilisation et dans des conditions normales.
- Après la première année, Jackson Grills Inc. se réserve le droit de se libérer complètement de toutes ses obligations concernant cette

- Tablette chauffante
- Système de piédestal extérieur
- Poignée en acier inoxydable
- Chambre de cuisson
- Diffuseurs de flamme
- Grilles de cuisson en acier inoxydable
- Brûleur de la rôtissoire

2 ans de garantie : (À partir de la date d'achat); Jackson Grills remplacera ou réparera (à sa discrétion), toute pièce défectueuse dans la liste indiquée ci-dessous, sans frais.

- Régulateur au gaz naturel
- Thermomètre
- Robinets de gaz
- Boutons et pièces de fixation
- Allumeur et électrode
- Pièces accessoires (à l'exclusion des couvercles)

REMARQUE : Les couvercle pour barbecue NE sont PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE.

garantie limitée, en remboursant à l'acheteur initial (confirmé) le prix d'achat de gros des pièces garanties.

- Ce barbecue à gaz doit être installé par un technicien d'entretien ou entrepreneur qualifié et autorisé.
- Les pièces d'origine Jackson doivent toujours être utilisées; l'utilisation des pièces fournies par d'autres fabricants annulera la garantie.
- L'installation doit être effectuée en conformité avec les procédures d'installation décrites dans le manuel du propriétaire fourni.
- Jackson Grills Inc. et ses tiers ne seront aucunement responsables des frais d'installation, de main-d'œuvre ou de tout autre frais ou dépense liés au remontage d'une pièce garantie, et ces dépenses ne sont pas couvertes par cette garantie.
- Nonobstant toutes les dispositions contenues dans cette Garantie limitée, la responsabilité de Jackson Grills Inc. en vertu de cette garantie est définie tel que susmentionné, et ne s'applique à aucun dommage accidentel, consécutif ou indirect.
- Jackson Grills Inc. n'endosse ni n'autorise aucun tiers à assumer en son nom toute autre responsabilité concernant la vente de ce produit.
- Jackson Grills Inc. se réserve le droit d'inspecter toute pièce, avant d'approuver la réclamation de garantie.
- Jackson Grills et ses représentants n'assumeront AUCUN frais d'expédition, de main-d'œuvre, de douane ou taxe d'exportation/importation.